

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

Le Bey ne sera plus un soliveau !

Une Date mémorable

Le bey ne sera plus un soliveau

Ainsi en aurait décidé
le Président de la République

Plaudite, cives !

Le Président de la République est parti, les lampions sont éteints, les drapeaux soigneusement pliés et rangés pour de nouvelles occasions, si nous nous occupons de choses plus sérieuses, moins superficielles, car un voyage ainsi accompli, en vitesse, — dont il ne faut pas féliciter les organisateurs —, à travers l'Afrique du Nord ne peut laisser de traces bien profondes qu'au Maroc où il avait sa raison d'être et aurait dû se borner.

En Algérie comme en Tunisie, où la situation financière et agricole laisse à désirer il va les endetté un peu plus et augmenter le malaise pour un résultat assez mince puisqu'aussi bien, en ce qui nous concerne, nul événement n'obscurcissait plus notre ciel immuablement beau.

Il a fallu, pour ternir sa pureté, un événement dont l'auteur n'a pas l'air de s'en faire sur lequel nous n'avons pas l'intention de nous étendre mais que le premier ministre Djellouli et son compère Kairallah vont payer de leurs places — la peine sera douce pour ce dernier — donnant ainsi au bey la satisfaction qu'il réclamait depuis des mois et des mois sans se lasser. Nous-mêmes, dans ce journal, nous sommes faits l'écho, voici plus d'un an, de ce désir qu'on promettait toujours de satisfaire — comme ce barbier qui promettrait de raser gratis demain — sans jamais y donner suite. A la fin, la patience ayant des bornes les choses ont fini par se gâter au point que des « démarches » qui avaient l'air de mesures de coercition furent exercées. Etaient-elles bien nécessaires, indispensables ? On nous permettra d'en douter. Il aurait mieux valu donner tout de suite satisfaction au bey et ne pas lui imposer la présence de personnages dont il avait de si gros griefs à leur reprocher nous aurions évité toutes ces histoires. En d'autres temps les Djellouli et Kairallah auraient payé cher cette résistance à la volonté beylicale. Le bey Sadoek ne fit-il pas trancher la tête de son premier ministre Ismaïl Essoumi dont il avait à se plaindre ?

Nous ne demandons certes pas un châtement semblable pour les coupables mais leur entêtement à vouloir se maintenir à la Cour malgré la volonté du souverain grâce à la protection dont ils étaient l'objet, risqua de provoquer une crise que le Résident général sut heureusement aplanir. Et le Président de la République paracheva l'œuvre en donnant pleine et entière satisfaction au bey qui, à l'avenir, ne remplira plus le rôle de « bey faïnant » qu'entendaient lui faire jouer ses ministres et tout particulièrement le Djellouli qui, dans sa folie orgueilleuse, rêvait, en cas de carence de la dynastie, d'escalader les marches du trône et d'instaurer celle des Djellouli avec son fils aîné sans doute comme héritier présomptif, le beau merle qui a une conception toute particulière de comprendre la négociation. A Sfax, on en sait quelque chose !

Et son père, malgré son immense fortune aurait dit-on posé des conditions à son départ, entre autres celle d'octroyer le caïdat de... Sfax !... à son fils aîné !

Ainsi le père toucherait d'une main près du double de ce qu'il perdrait de l'autre comme premier ministre !

Nous préférons, et ne voulons pas croire à tous ces racontars nés de l'imagination fertile de nos protégés.

En tout cas, nous avertissons nos dirigeants qu'ils commettraient une faute lourde s'ils procédaient à une nomination qui devrait être forcément et fatalement rapportée tellement le bénéficiaire ne la mériterait point.

rement et franchement pour mettre un terme au trouble des esprits et faire régner le calme et l'harmonie si nécessaires à la bonne marche des rouages du protectorat et des relations de la Cour avec la Résidence générale.

Le Souverain aurait commencé par dire la grande estime qu'il avait pour M. Lucien Saint puis il se serait expliqué très loyalement sur le rôle effacé, peu enviable, que lui faisaient tenir ses ministres et tout particulièrement Djellouli et des embuches que celui-ci ne cessait de semer sous ses pas ; il lui aurait parlé de la situation précaire de la famille beylicale avec des dotations ne cadraient plus avec la vie chère actuelle ; de l'état d'infériorité pécuniaire du personnel administratif indigène au regard de l'élément européen ; de la présentation à jet continu de décrets établissant des charges fiscales sans qu'on lui laissât le temps matériel de les examiner attentivement et le cas échéant de formuler des observations ; des charges trop lourdes de son peuple et de certaines de ses aspirations, évoluant dans la limite et le cadre des traités, sur lesquels il appelait l'attention du gouvernement protecteur.

Le Président après avoir écouté attentivement le souverain lui aurait donné satisfaction sur toute la ligne, il lui aurait seulement demandé le maintien de Kherredine en raison des services rendus à la France et à la Tunisie — l'une étant inséparable de l'autre — et qu'on tenait à récompenser. Le bey aurait acquiescé bien volontiers et de bonne grâce au maintien de celui-ci qui, croyons-nous, serait élevé au rang de premier ministre.

Nous croyons avoir à peu près exactement rapporté la physionomie de l'entrevue entre les chefs des Etats protecteur et protégé.

Nous augurons beaucoup de cette entrevue qui fera naître la paix des esprits et le calme à la Cour en attendant la réalisation des promesses, dont quelques-unes pourraient recevoir sans retard une solution.

Les résultats immédiatement connus nous sommes étonnés que l'élément indigène ait continué à bouler le Président de la République, il est vrai qu'il était le premier jour de ramadan, le plus pénible de tous, n'empêche, un effort n'a pas été tenté et c'est bien regrettable à tous les points de vue.

BULLETIN

Pour la liberté individuelle

Le procureur général de la Seine rappelait dernièrement aux magistrats de son ressort une circulaire du ministère de la justice sur l'arrestation préventive

Cette circulaire si vite oubliée fut adressée aux parquets généraux après un vif débat provoqué à la Chambre par l'interpellation de Charles Bernard. Les différents orateurs avaient dénoncé à la tribune de graves atteintes à la liberté individuelle et Charles Bernard aux applaudissements de ses collègues avait fait le procès de notre code d'instruction criminelle dont la réforme est réclamée depuis cinquante ans.

L'opinion publique avait été vivement émue et la circulaire Moins était destinée surtout à la calmer.

« C'est en matière d'arrestation préventive », disait ce document ministériel, où il s'agit de concilier les intérêts généraux de la société avec le respect de la liberté individuelle que les magistrats « ont surtout à faire preuve de tact, de circonspection et doivent se garder d'un mouvement irréflecti dont les conséquences peuvent être d'une extrême gravité. Et la circulaire rappelait que la mesure rigoureuse de l'arrestation préventive ne doit être prise qu'exceptionnellement contre des accusés « ayant un foyer, une profession ou des attaches dans le pays ».

Il est inutile d'ajouter que les magistrats instructeurs n'ont tenu aucun compte de la circulaire de M. Moins et continuent à mettre sous mandat de dépôt tout individu accusé d'un crime ou d'un délit. Il suffit d'une dénonciation, d'une simple

rumeur pour provoquer l'arrestation d'un citoyen qui subit de long mois de prévention jus qu'au jour où sa parfaite innocence est reconnue. On le met alors en liberté presque à regret, sans un mot d'excuse, sans aucune réparation pour le préjudice irréparable qui lui a été causé.

Les pouvoirs des juges d'instruction sont illimités et en aucun cas leur responsabilité ne peut être engagée. Ils ont hérité du pouvoir absolu des anciens inquisiteurs d'Etat qui pouvaient disposer à leur fantaisie de la liberté des citoyens.

Le code d'instruction criminelle est le dernier vestige des vieilles époques d'absolutisme et d'autoritarisme, il est une honte dans un pays de liberté comme la France, une monstruosité dans une démocratie.

C'est la dernière Bastille qui est debout après la déclaration des Droits de l'Homme. Il ne s'agit donc pas comme essayent en vain de le faire, les circlaires ministérielles de la rendre moins menaçante et moins farouche, il faut la jeter à terre, au besoin en brisant les magistrats qui s'en rendent coupables.

Ohé ! la Conférence Consultative

Il était question, il y a trois ou quatre mois, si nous ne nous trompons, de réunir la Conférence Consultative le 15 mars, en session extraordinaire pour étudier quelques petites réformes à apporter à notre parlement — si l'on peut appeler ainsi notre parlote, qu'on traite par dessous jambe — puis, l'on parla du 15 mai et aujourd'hui il paraît qu'elle serait abandonnée, c'est dire que l'objet de la convocation a perdu de son importance avec le voyage du Président de la République.

On estime, sans doute, qu'il peut attendre la trinité ou le mois de... novembre, cinq ou six mois comptent peu, en effet, dans la vie des peuples et ce temps d'attente permettra de calmer les esprits et d'éviter les frictions qui pourraient se produire au lendemain du voyage présidentiel car nos confédérés — du moins ceux de Tunis et quelques autres avec — seraient peu enchantés des égards qu'on a eus, pour eux et de la façon plutôt désinvolte avec laquelle on les a traités...

Alors que pour le voyage de M. Fallières on les avait tous invités à faire partie du cortège présidentiel, pour celui de M. Millerand on leur a fait l'insigne honneur de leur envoyer... une carte grise de tribune pour la revue ! C'était assurément une faveur qu'ils n'ont pas appréciée à sa valeur. Sont-ils difficiles ?

On pourra prétexter qu'ils sont trop nombreux et qu'on manquait de place. Etaient-ils moins nombreux en 1912 ?

Sauf cette excursion à Djerba est bête comme chou surtout pour la saison.

Il fallait s'arrêter à Gabès, revenir sur Graba et continuer sur Gafsa, Metlaoui, Tozeur, Sbaitla, Kairouan pour arriver à Sousse-la-Captivante et effectuer le trajet de jour et non de nuit pour permettre au Président d'admirer le paysage et aux populations de saluer le Président de la République.

On aurait pu ainsi inviter tous les confédérés en ajoutant une voiture ou deux.

On a préféré délaissier ce circuit et aller chez ces djerbis qui nous ont tant exploités pendant la guerre et continuent à nous exploiter pendant la paix.

C'était un excès d'honneur qu'ils ne méritaient pas et l'on semblait vouloir leur dire qu'on passait l'éponge sur leurs méfaits et qu'on leur abandonnait les bénéfices de guerre qu'ils n'ont point encore payés.

Deuxième anniversaire

C'était jeudi dernier, 4 mai, le deuxième anniversaire de la mort de notre toujours regretté confrère Lecore - Carpentier fondateur de la « Dépêche Tunisienne ».

Nous ne voulons pas laisser passer cette date sans envoyer un souvenir ému à la mémoire de l'ancien président d'honneur du Syndicat de la presse tunisienne et à sa famille l'assurance que son souvenir est toujours vivace parmi tous ses confrères.

Le Président de la République à Sousse

Discours du Sénateur Gallini

Malgré son état de santé, notre ami le sénateur Gallini avait tenu à recevoir lui-même le Président de la République et lui faire les honneurs de sa capitale dont il a fait un bijou de ville.

Au banquet servi dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, il a prononcé le beau discours suivant qui, dans son laconisme, est un vrai programme de gouvernement dont nos dirigeants devraient s'inspirer :

Monsieur le Président de la République,

Arrivé à l'avant-dernière étape de votre voyage, vous pouvez contempler maintenant, avec les yeux de l'esprit en un raccourci lumineux et comme du haut d'un minaret, les richesses et les merveilles de toutes sortes que le génie colonisateur de la France a créées dans l'Afrique du Nord.

Vous direz à la Mère Patrie votre enchantement et votre fierté : vos louanges seront notre récompense et notre encouragement.

Après avoir connu, au cours des siècles, les splendeurs et les déchéances successives, la ville de Sousse, assortie des agréments et du confort des capitales métropolitaines, est orgueilleuse de ses remparts millénaires, de son port, de ses plaines sans fin, de ses six millions de pieds d'oliviers et de ses huit cents usines à huile.

Ici, au milieu de l'harmonie des cœurs, règne la paix des âmes dans l'amour du travail, le culte de l'ordre, le respect des droits de chacun, le souci des devoirs envers tous.

Confiants dans M. Saint qui a été un grand Préfet et qui est un grand Résident Général, les habitants de cette cité ne cessent pas de former des vœux fervents pour la France dont la gloire fondée sur l'héroïsme de ses enfants a atteint une cime que l'on croyait inaccessible.

Notre politique indigène doit s'inspirer de l'idéal de Justice, de tolérance, de progrès et de libéralisme qui fait son rayonnement dans le monde.

Les Musulmans, comme tous les êtres humains, sont doués de sensibilité et d'intelligence ; ils puisent dans leur conscience éveillée et dans les souvenirs de leur antique civilisation, la notion de leur dignité avec le sens de leurs besoins matériels et moraux.

Les aspirations légitimes de nos protégés ne doivent pas tomber dans le silence et dans l'oubli ; mais il faut qu'on sache en haut et en bas que si l'imagination peut enfanter des chimères, les rêves les plus dorés se dissipent dès la première clarté du jour.

Entre vos mains, Monsieur le Président, le drapeau tricolore, couvert des lauriers de la victoire, ne subira ni abaissement ni humiliation.

Placé au rang suprême de la Magistrature populaire par les représentants de la nation qui ont distingué vos talents et vos mérites, vous avez justifié les espoirs de la démocratie française par votre clairvoyance et par votre patriotisme.

Aussi, appréciant le privilège flateur de parler à ce banquet, comme chef de l'Administration Communale, je lève mon verre en l'honneur de M. Millerand, Président la République, gardien du prestige et de la souveraineté de la France.

J'associe à cet hommage son Altesse le Bey, dont les sentiments de loyalisme s'exaltent à mesure que s'épanouit dans ce pays la sollicitude bienfaisante de la France.

Je bois à l'accomplissement régulier des destinées de la Tunisie sous l'égide du Protectorat, toujours plus libéral, mais intangible quand au principe d'autorité qui est l'essence même du régime.

Je salue, de toute ma pensée pieuse, la mémoire des soldats français et indi-

gènes qui après avoir combattu côte à côte, sont ensevelis, ensemble, dans les grands tombeaux des martyrs de la Patrie.

Je porte la santé des Membres de la Presse, champions des justes causes et dont la voix puissante, après leur visite ne clamera pas dans le desert.

Le discours de M. Gallini est souligné par une ovation enthousiaste. Il l'a prononcé d'une voix vibrante bien qu'affaibli par suite de la fatigue qui le terrasse. M. Gallini dont les traits en effets, reflètent un état de véritable fatigue vient d'accomplir un effort considérable, il s'assied épuisé, tandis que les assistants applaudissent de tout cœur.

Mais voici le président de la République qui se lève. Tous les assistants debout écoutent les paroles qu'il prononce. Voici les phrases principales de la magnifique improvisation par laquelle il répondit au toast de M. Gallini :

En entrant dans cette ville de Sousse nous avons admiré l'ordonnance pittoresque qui tout en conservant le décor indigène a su ouvrir une cité neuve toute de labour et de travail.

En voyant l'œuvre, on cherche quel est l'homme,

Il est à côté de moi.

La reconnaissance affectueuse de ses compatriotes l'a baptisé : l'Empereur du Sahel. Un Empereur qui vient de Corse. Voilà certes qui serait pour le compromettre s'il n'était pas si connu !

Il ne s'est pas contenté d'accomplir l'œuvre admirable que vous avez vue. Vous avez entendu avec quelle largeur d'esprit et quel sens pratique en même temps il a parlé des associés de notre œuvre, les indigènes. Notre œuvre est une œuvre d'avenir parce qu'elle n'est pas une œuvre égoïste, mais qu'elle voit haut et loin. M. Gallini me permettra de saluer aussi tous ces colons qui, dans toute la Tunisie ont accompli une œuvre comparable à la sienne, au jour où après la grande guerre, le jour où la République unit dans un même sentiment d'affection les Français et les Tunisiens dans le sacrifice du sang, je viens en son nom rendre hommage à l'œuvre accomplie par ceux qu'il est juste d'honorer.

Soyez sûrs que ceux qui m'accompagnent rediront la-bas ce que nous avons vu ici,

Ce voyage n'a pas été ce que je n'aurais jamais voulu qu'il fût, un voyage d'apparat et de fête.

Ce fut un hommage rendu non seulement aux morts mais encore aux vivants, à ceux qui ont préparé l'avenir et c'est à ceux-là que j'adresse mes remerciements et l'expression de la reconnaissance nationale.

Je leur donne l'assurance absolue que leur œuvre ne périra pas pour la faire prospérer pour le meilleur, avenir de la Tunisie et de la France.

Je lève mon verre à la ville de Sousse, à ses représentants, à M. Gallini.

Une véritable ovation de la salle tout entière souligne les dernières paroles de M. Millerand.

Le Gouverneur Général de l'Algérie dans l'est constantinois et au Kouif

Après avoir accompagné le Président de la République d'Oudjda à Bône le Gouverneur général de l'Algérie manifesta le désir de voir l'est algérien qu'il ne connaissait pas encore.

A son habitude Bône lui fit une brillante réception, puis il se rendit à Guelma, Souk-Ahras, l'Ouzenz et Tébesa où les municipalités et les populations lui firent le plus chaleureux accueil.

Puis il continua sa route vers le Kouif où il fut reçu par nos amis Mme et M. Louis de Maniquet-Vaubert, directeur général avec leur bonne grâce habituelle qui fait le charme des réceptions au Kouif.

Le soir, dans la grande salle du cercle brillamment parée, un dîner intime

d'une centaine de couverts » réunissait, autour de nos amis, le gouverneur général et sa suite et des amis venus d'un peu partout.

Parmi les convives : Mmes Thomson, Deyron et Giraud, MM. Thomson et Morinaud, députés du département ; Duroux, sénateur d'Alger ; Deyron, maire et conseiller général de Souk-Ahras ; Rouzaud, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat ; Vieillard-Baron, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Ginoux, directeur du cabinet du gouverneur ; Lamy-Boisrozières, préfet de Constantine ; Pantaloni, délégué financier de Tébessa ; Journet, président de la Chambre de Commerce de Bône ; Reygasse et Larmande, administrateurs de communes mixtes ; Giraud et Gengembre, directeur et ingénieur du Kouif et les chefs de service, etc., etc.

Le lendemain matin, sous la conduite de notre ami M. Louis Maniquet et de ses ingénieurs, le Gouverneur général visita en détail les installations grandioses : la centrale électrique, l'infirmerie, les écoles — 216 élèves —, l'économat, la mine et resta émerveillé de l'importance du gisement qui jusqu'à présent n'a pu être exploité comme il faudrait par suite de l'insuffisance du chemin de fer, aussi notre ami insista-t-il pour la prompte réalisation du grand central minier de Medjez-Sfa à Kéberit voté par les Chambres qui permettra l'écoulement facile des richesses de l'est-constantinois. En prenant congé de notre ami de Maniquet et de ses collaborateurs le Gouverneur général les félicita très chaleureusement de l'effort accompli pour mettre en valeur une richesse considérable si utile à l'agriculture.

Le gueuleton « à l'œil » de la Presse

Pourquoi nous avons refusé de banqueter avec les journalistes de la suite présidentielle ? Parce qu'il ne nous convenait pas d'être les invités de la « princesse » qui faisait les frais du gueuleton car nous savions bien que les trois confrères quotidiens qui avaient lancé les invitations, pourquoi trois quand il y a quatre quotidiens ? — ne sortiraient pas de leurs caisses les cinq mille balles qu'allait coûter le banquet de cent couverts à raison de 50 francs par tête ! Nous sommes tous, dans la presse tunisienne, plus ou moins « purée » c'est entendu, ce n'était pas une raison pour nous le rappeler sans ménagement, en nous faisant savoir qu'aucune cotisation n'était à payer. Quant à la sous-dovenneté que s'est attribuée M. Laurent Chat, le « Progrès de Tunis » s'est chargé de mettre chacun à sa place. C'est un privilège que nous n'ambitionnons nullement malheureusement nos 34 années de journalisme tunisien sont là que nous ne pouvons effacer, après nous viennent nos confrères

Tridon, Bouyac, et François Portelli qui, avant d'acheter le « Journal de Tunis » collaborait à la « Petite Tunisie » depuis une quinzaine d'années, ce qui lui fait un quart de siècle. Ou était M. Chat pendant ce temps-là ? Il dirigeait le service commercial de la société cotonnière de Dubosville qui, hélas ! eût des malheurs puisqu'elle fut placée sous séquestre. Et lors de la fondation du Syndicat de la presse tunisienne qui ne date cependant que de 1905 M. Chat n'était pas des nôtres. En vérité le geai s'est paré des plumes du paon, comme à l'âge de la palme revient à M. Tridon suivi de près par M. Bouyac, quand à nous nous arrivons bon dernier des trois.

Bref, si la « Tunisie Française » était représentée par son rédacteur en chef, ni M. Tridon, ni M. Bouyac, ni M. Ravellet, ni M. Duran-Angliviel, ni le doyen n'y assistaient. La leçon aura-t-elle été comprise ?

Echos et Nouvelles

Décorations
Parmi les décorations remises par le Président de la République nous relevons avec plaisir les suivantes :

- Dans la Légion d'Honneur :
Commandeur : le lieutenant Depierre, blessé de guerre, amputé des deux jambes (militaire).
Officier : le commandant Mourgnot, directeur général des Travaux publics (au titre militaire), le général Zaccaria et le Dr Dinguizli, au titre civil.
Chevalier, au titre civil : MM. Hassan Barquette, caïd de Béja ; Manoubi Boussen, secrétaire élu de la Conférence Consultative (section indigène), Mohamed El Kalai, président de la Chambre civile à l'Ouzara ; Eugène Besis, président de la Communauté israélite et Ghez, ancien président de la Société de bienfaisance israélite, directeur des grands magasins Orosdi-Back.
Officier de l'Instruction Publique : MM. Baptiste Yvorra, imprimeur, et Gouy, interprète judiciaire à Grombalia.
Officier d'Académie : notre confrère R. de Ceccaty, directeur de la « Dépêche Sfaxienne ».

A tous nos sincères félicitations.
M. Trélat
Parmi les personnages invités à faire partie du cortège présidentiel, nous avons eu le plaisir de saluer M. Trélat, président du Conseil d'Administration de Bône-Guelma qui, dès son arrivée sur le sol tunisien, s'informa auprès du haut personnel de sa compagnie si toutes les dispositions avaient été prises pour que le voyage du président de la République s'effectuât sur le réseau sans heurts ni accrocs. Et sur cette assurance M. Trélat s'en fut assister aux cérémonies auxquelles il était aimablement convié.

« L'Intransigeant »
Le journal de ce nom vient de faire sa réapparition après quelques mois de sommeil. Nous lui souhaitons bonne chance et longue vie.

Aux départs
Parmi les partants de ces derniers jours, nous citerons M^{me} et M^{es} Casanova et Charles Gallini, avocats à la Cour d'Appel de Paris, fille, gendre et fils de notre ami le sénateur Gallini ; M. Mouchard directeur général de la Compagnie du Gaz et Eaux de Tunis ; Sir Berkeley consul général honoraire d'Angleterre à Tunis, M^{me} et Mlle Bodo ; M. et M^{me} de Vaumas, et tous les invités de la caravane présidentielle.

Au Conseil municipal de Sousse
Sur la proposition de notre ami le sénateur Gallini, M. Mohamed Ellanti, qui jouit dans la capitale du Sahel de la sympathie générale vient d'être nommé conseiller municipal de Sousse.

Nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations.

Administration des Habous

AVIS
Il est donné au public que le JEUDI ONZE MAI 1922 à neuf heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, rue de l'Eglise, n° 55, à l'adjudication en enzel des immeubles ci-après :
1° Une boutique ouvrant à l'Ouest sis rue des Teinturiers N° 106 à Tunis.
Mise à prix : cent vingt francs par an.
2° Un emplacement d'une maison en ruine dit « Dar Ech Chouzarti » situé à Medjez-el-Bab.
Mise à prix : quatre vingt francs par an.
3° Une parcelle de terre dite « Jenan Amira » près de Ain Es-Safaf, d'une contenance non garantie de 0 hectare 7300 mètres, située dans la zone de culture de Rasraf.
Mise à prix : vingt cinq francs par an.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, bureau des enzels n° 28.

Kola Sport... stimule

La Clientèle élégante

...se coiffe chez...
LIETO
6, Avenue de France
2, Rue de l'Eglise
TUNIS

Etablissements OROSDI-BACK

TUNIS - 13 et 15, rue Es-Sadikia, 2, rue des Belges et 22, rue d'Italie - TUNIS
et la Succursale de BIZERTE, avenue de France

Exposition des Nouveautés de la Saison

— Affaires Exceptionnelles à tous nos Comptoirs —
VISITEZ NOS ÉTALAGES

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Téléphone 553

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Aux Armes et Munitions de France

TAIEB ELLANTI
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse

Fusils à baguette et à percussion centrale, Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), révolvers en tous genres et tous calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Etat). — La plus importante maison du Sahel.

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème
BERNA
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

U2 complet signé

MAISON J. BELL
5, Rue d'Italie, 5
est une merveille d'élégance
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT TUNIS

Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Bocora et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste = Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — **Mohamed Ellanti**, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellanti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
l'Eau et la Poudre de riz
MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques
E. A. Minaud et Fils, ancien Auctourier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

LES GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A telier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{tes}.

MANSOUR BEN GEMAA — Skyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison **LADISLAS**, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — **PAONESSA**, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincaillerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse S'ancienne Brasserie Bellevue GI USEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Concommodations de premier choix - Liqueurs à marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie **H. BIANOMI** 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMEROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira-TUNIS.

Boulangerie Viennoise
Ancienne Maison Wagner et Cie
C. BONOMO
24, Rue d'Italie — Téléph. 449
PAIN FRANÇAIS ET DE LUXE
Spécialité de Pain Viennois
Croissants, Brioches, Grissini

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - Sfax - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
et toutes opérations de Banque
Location de compartiments de
CIOFFRES - FORTS
Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :
1 mois à 3,00% - à 3 mois 3,50% - à 6 mois à 4,00% - à 1 an 4,50%

EXCELSIOR
le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.
La collection d'**EXCELSIOR** constitue une documentation photographique de 1^{er} ordre.
Prix des Abonnements aux Colonies :
Trimestre 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.
En l'abonnant 20 fr. d'Engien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES
Fourni gratuitement sur l'achat au numéro

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'HAMMAM-LIF

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

A. DISEGNI
Receveur de Rentes
11, Avenue de France (au 1^{er} étage) - TUNIS
Maison de Confiance — Téléphone 203
Toutes Opérations Immobilières

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme au Capital de 125.000.000
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.
Toutes opérations de Banque :
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, Sfax
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à
«OFFICE FRANÇAIS»
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS 61.16